

## Aux parents de nos élèves

Bure, le 24 novembre 2014

Madame, Monsieur,  
Chers Parents,

La fin du premier trimestre approche. Nous serons bientôt en examens. Par ce courrier, nous vous invitons à la deuxième

### **rencontre parents-équipe éducative du vendredi 19 décembre 2014 de 15 h à 18 h.**

Comme lors de la première, il vous sera possible de rencontrer les professeurs de vos enfants. M. Julien Bissot, psychologue du Centre P.M.S. de Marche-en-Famenne, et moi-même serons également présents. Nous vous rencontrerons avec plaisir.

Nous souhaitons également vous informer du calendrier et des modalités d'organisation de la session de Noël et vous donner déjà quelques informations relatives au deuxième trimestre.

#### **1 Calendrier de la session de Noël**

En raison de la grève annoncée pour le lundi 15 décembre, afin d'éviter tout problème qui pourrait en découler pour nos élèves, la session de Noël est avancée d'un jour par rapport au calendrier communiqué en début d'année. Le 15 décembre, les élèves seront accueillis selon l'horaire normal, de 8 h 30 à 16 h 15.

- *Jeudi 4 décembre 2014 (élèves de 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup>)* – Premier jour de la session d'examens (fin des cours le mercredi 3 à 12 h).
- *Mercredi 10 décembre 2014 (élèves de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup>)* – Premier jour de la session d'examens (fin des cours le mardi 9 à 12 h).
- *Lundi 15 décembre 2014* – Accueil des élèves selon l'horaire normal, de 8 h 30 à 16 h 15.
- *Mardi 16 décembre 2014 (tous)* – Dernier jour de la session d'examens.
- *Mercredi 17 et jeudi 18 décembre 2014* – Conseils de classe, évaluation du travail réalisé durant le trimestre, analyse de la situation de chacun et rédaction des bulletins. Tous les élèves seront libres durant ces deux jours.
- *Vendredi 19 décembre 2014 de 8 h 30 à 14 h* – Pour tous les élèves, remise des bulletins et activités de Noël.
- *Vendredi 19 décembre 2014 de 15 h à 18 h* – Deuxième rencontre parents-équipe éducative.

#### **2 Organisation**

Conformément à l'horaire remis aux élèves et dont vous trouverez une copie en annexe, les **examens écrits** ont toujours lieu le matin et durent de 2 à 4 heures. L'élève peut passer à

domicile le temps qui les précède ou les suit. Tous les élèves restent obligatoirement dans le local d'examen pendant tout le temps prévu.

En ce qui concerne les **examens oraux**, l'élève est informé avant la session de l'heure approximative de son passage. S'il ne rentre chez lui qu'après l'oral, il attend son tour obligatoirement dans le local d'étude prévu à l'horaire. Un seul élève attend son tour dans le couloir, devant le local d'examen.

À l'exception des jours auxquels des oraux sont organisés, les **après-midi** sont réservés à l'étude. Les élèves peuvent, au choix des parents, étudier à la maison ou à l'école.



Une **étude surveillée** sera organisée au Collège tous les jours de 12 h 45 à 16 h 15. Merci de nous signaler rapidement par une note écrite à remettre au secrétariat si vous souhaitez que votre fille ou fils y reste. À défaut, nous considérerons que vous l'autorisez à rentrer dès que les examens du jour sont terminés.

Merci à chacun de bien noter que, en dehors des heures d'examen, les élèves doivent se trouver dans le local d'étude prévu pendant tout leur temps de présence à l'école.

### 3 Transports

Les élèves qui n'étudieraient pas au Collège doivent regagner **leur domicile** sans perdre de temps par les moyens de transport habituels. Ces moyens de transport seront attendus en étude. Les parents qui viendraient rechercher un élève durant la journée sont invités à le reprendre devant le Collège. Nous ne permettrons pas aux élèves de quitter l'école pour gagner un lieu de rendez-vous dans le village ou sur le chemin du retour.

Les **TEC** appliqueront l'horaire 'examens' du 4 au 16 décembre. Durant cette période, des services supplémentaires seront assurés le midi sur les trajets scolaires tous les jours de la semaine.

Pour ne pas être débordé par des demandes d'**appels téléphoniques**, le secrétariat n'autorisera en principe aucune communication des élèves vers leur famille. Une lecture attentive de l'horaire devrait permettre à chacun de prévoir l'heure de retour.

### 4 Fraude

Notre règlement d'ordre intérieur prévoit des mesures sévères pour les élèves pris en flagrant délit de **fraude à un examen** :

*« L'élève convaincu de tricherie se voit attribuer une cote nulle pour le travail ou l'épreuve concernée. Les tricheries caractérisées aux examens sont sanctionnées par un renvoi d'un jour. En cas de récidive, la sanction est aggravée. »*

Que nul ne prenne le moindre risque à cet égard !

### 5 Calendrier du deuxième trimestre

Quelques dates importantes :

- Du samedi 20 décembre 2014 au dimanche 4 janvier 2015 – Vacances de Noël.
- Lundi 5 janvier 2015 – Rentrée du 2<sup>e</sup> trimestre.
- Jeudi 8 janvier 2015 – Théâtre au Collège pour les élèves de 1<sup>re</sup> année (10 h 20-12 h) et de 2<sup>e</sup> (12 h 45-14 h 25).
- Lundi 12 janvier 2015 (8 h 30-12 h) – Visite médicale pour les élèves de 4<sup>e</sup> B.
- Lundi 19 janvier 2015 (8 h 30-12 h) – Visite médicale pour les élèves de 4<sup>e</sup> A.
- Jeudi 22 janvier 2015 – Animation sur le projet personnel et professionnel pour les élèves de 5<sup>e</sup> A (12 h 45-14 h 25) et 5<sup>e</sup> B (14 h 35-16 h 15).

- *Dimanche 25 janvier 2015 (billetterie et bar ouverts à 14 h, spectacle à 15 h) – d’Alzon en Chansons, spectacle musical.*
- *Vendredi 30 janvier 2015 –* Fiches de résultats pour toutes les classes.
- *Du mardi 10 au vendredi 13 février 2015 –* Accueil par les élèves de 5<sup>e</sup> année d’un groupe d’élèves de Zepperen dans le cadre de notre échange linguistique avec le Sint-Aloysiusinstituut.
- *Vendredi 13 février 2015 –* Animation préparatoire à la journée de stage professionnel pour les élèves de 6<sup>e</sup> A (9 h 20-10 h 10) et 6<sup>e</sup> B (11 h 10-12 h).
- *Du samedi 14 au dimanche 22 février 2015 –* Congé de Carnaval.
- *Du lundi 16 au jeudi 19 février 2015 –* Voyage d’un groupe d’élèves des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés à Auschwitz.
- ***Lundi 23 février 2015 – Début de la période d’inscription en 1<sup>re</sup> année pour 2015-2016 (sauf évolution du cadre légal).***
- *Mercredi 25 février 2015 (14 h-18 h) –* Permanence ‘inscriptions’.
- *Jeudi 26 février 2015 (13 h 35-16 h 15) –* Animation EVRAS pour les élèves de 3<sup>e</sup> C.
- *Samedi 28 février 2015 (9 h-12 h) –* Permanence ‘inscriptions’.
- *Mardi 3 mars 2015 (9 h 20-12 h) –* Animation EVRAS pour les élèves de 3<sup>e</sup> B.
- *Mardi 3 mars 2015 (12 h 45-15 h 25) –* Animation EVRAS pour les élèves de 3<sup>e</sup> A.
- ***Samedi 7 mars 2015 (13 h 30-18 h) – Après-midi ‘portes ouvertes’.***
- *Mercredi 11 mars 2015 –* Journée de sensibilisation aux professions pour les élèves de 6<sup>e</sup>.
- *Mercredi 11 mars 2015 –* Animation sur le projet personnel pour les élèves de 5<sup>e</sup>.
- *Mercredi 11 mars 2015 (14 h-18 h) –* Permanence ‘inscriptions’.
- ***Vendredi 13 mars 2015 – Fin de la période d’inscription en 1<sup>re</sup> année pour 2015-2016. Du 14 mars au 3 mai, aucune inscription ne pourra être enregistrée. Elles seront à nouveau possibles à partir du 4 mai, mais plus aucune priorité ne pourra être revendiquée (sauf évolution du cadre légal).***
- *Lundi 16 et mardi 17 mars 2015 –* Journées pédagogiques 2 et 3 (professeurs en formation, élèves en congé).
- *Du mardi 24 au vendredi 27 mars 2015 –* Séjour à Zepperen d’un groupe d’élèves de 5<sup>e</sup> dans le cadre de notre échange linguistique avec le Sint-Aloysiusinstituut.
- *Vendredi 3 avril 2015 –* Bulletin et réunion de parents (16 h 30-19 h).
- *Du samedi 4 avril au dimanche 19 avril 2015 inclus –* Vacances de Pâques.
- *Lundi 20 avril 2015 –* Rentrée du 3<sup>e</sup> trimestre.

Des informations complémentaires sur ces activités et une version mise à jour en temps réel de notre agenda peuvent être trouvées sur notre site Internet à l’adresse [www.dalzon.be](http://www.dalzon.be).

Je vous remercie de l’attention que vous avez bien voulu accorder à ce courrier, souhaite à tous de récolter durant cette session de Noël le juste fruit de son travail de ce trimestre et vous souhaite d’ores et déjà à tous, au nom de l’équipe éducative de notre Collège, une joyeuse fête de Noël et une excellente année 2015.

Benoît Strepenné  
Directeur